

keloioù KAWAN

Cavan Informations

Journal d'informations municipales / Kannadig ar gumun - 2021



P4 / Vos nouveaux élus

P10 / LE DOSSIER :
À la cantine, on se régale !

P20 / Coup d'arrêt pour le sport
et le lien social





UNE BIEN TRISTE ANNÉE À CAVAN !

L'année 2020 s'achève et nous a valu son lot de douleurs et de tristesse avec les décès de deux conseillers municipaux. Tout d'abord, le 11 août décédait après une courte maladie, Michel Le Coz, tout nouveau conseiller délégué au patrimoine. Puis, le 26 août, Benoît Le Péru, adjoint à la voirie et à l'environnement, nous quittait tragiquement, victime d'un accident de travail sur le site de Valorys. Nous déplorons également le décès de notre doyenne, Madame Raymonde Rouzaut, à l'âge de 105 ans, première femme à entrer au conseil municipal de Cavan et fondatrice du club du 3^e âge.

Ces disparitions sont intervenues en pleine pandémie de la COVID, bouleversant nos vies : les confinements et couvre-feu successifs nous obligent à nous adapter aux règles sanitaires et mettent en difficulté les acteurs de la vie économique et sociale.

Nos municipalités successives se sont efforcées de maintenir, avec le précieux concours des services municipaux, la présence des services essentiels. Depuis la rentrée, les élèves sont tous accueillis à l'école et bénéficient de la cantine et de la garderie. Les services administratifs sont restés ouverts, à l'écoute de nos concitoyens. Nos commerces, à l'exception malheureusement des bars et restaurants, ont assuré un approvisionnement permanent pour nos habitants. Les services de santé ont été aux côtés de nos malades et notre nouveau marché hebdomadaire semi-nocturne apporte un peu de chaleur à la morosité ambiante.

Cependant, au regard des restrictions sanitaires, la vie associative, si importante à Cavan, quasiment à l'arrêt depuis plusieurs mois, est très fragilisée. Nous saurons être à l'écoute de nos associations dès que la situation permettra leur redémarrage effectif. Cette année difficile aura, je le pense, permis aux Cavannaises et Cavannais d'apprécier le fait de vivre dans une commune dotée des services essentiels à la vie quotidienne.

Malgré tout, la vie continue et avec le conseil municipal, nous nous sommes efforcés tout au long de l'année 2020 d'œuvrer pour l'aboutissement des projets en cours (esplanade Pierre-Yvon Trémel, ...) et nous restons ambitieux pour l'avenir de Cavan. Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2021, et surtout une bonne santé.

Bloavezh Mat

TRISTAT BLOAVEZH E KAWAN !

Achu eo ar bloaz 2020 gant ar poanioù hag ar glac'har stag outañ, pa oa aet daou goñsailher da Anaon. Da gentañ e oa aet Michel Le Coz, nevez arru er c'hoñsailh ha karget eus ar glad, d'an 11 a viz Eost goude bezañ bet klañv e-pad berr amzer ; war-lerc'h, d'ar 26 a viz Eost, eo Benoît Le Péru, eilmaer karget eus an heñchoù hag an endro, a oa marvet en ur mod skrijus en ur gwall daol el labour, war dachenn Valorys. Trist omp ivez o kemenn deoc'h eo aet an hini goshañ diouzhimp en he 105 bloaz, an itron Raymonde Rouzaut, bet ar plac'h kentañ e koñsailh Kawan ha savet ganti klub ar re gozh.

Degouezhet e oa kement-se tra ma oamp gant pandemiezh ar C'HOVID hag he deus cheñchet kalz hon buhez : dre forzh kognañ ha goude-se doujañ da gloc'h an noz hon eus ranket en em ober diouzh ar reolennoù nevez ha diwar se eo lakaet diaes an dud hag ar vuhez ekonomikel ha sokial.

Ar skipailhoù a zo bet er c'hoñsailh an eil war-lerc'h egile o deus graet o seizh gwellañ, asambles gant servijoù ar gumun, evit delc'hen ar servijoù pennañ e Kawan. Abaoe an distro-skol e vez degemeret an holl vugale er skol, gant ar c'hantin, an diwallerezh hag all. Digor eo bet ar servijoù melestradurel bepred evit selaou goulennoù an dud. Gant hon stalioù, war-bouez an ostalerioù hag ar pretioù siwazh, zo graet war-dro pourchas d'an holl dud ar pezh o doa ezhomm. Sikouret eo bet an dud klañv gant ar re a labour war dachenn ar yec'hed. Gras d'hon marc'had nevez a vez dalc'het bemdez d'abardaez-noz e vez degaset un tamm tomder en hon c'halonou arru trist un tamm.

Daoust da se, abalamour d'ar reolennoù strizh ec'h eo paouezet buhez ar c'hevredigezhioù e Kawan, koulz lavaret, meur a viz zo, ha pa oa un dra pouezus-bras en hon c'humun. Gant se eo arru bresk-tre. Sikour a refomp ar c'hevredigezhioù kenkent ma c'hallfont adkregiñ da vat gant o oberoù, sur ha neket marteze. Da'm soñj o deus bet digarez tud Kawan da welet, e-kerzh ar bloavezh diaes hon eus tremenet, pegen brav eo bevañ en ur gumun ma kaver ar servijoù pennañ a vez ezhomm dioute er vuhez pemdez.

Memes tra e talc'homp gant hon buhez hag er c'hoñsailh hon eus klasket, e-pad 2020, reiñ bec'h evit kas al labourioù war ar stern betek penn (tachenn Pêr-Ivon Trémel...) ha c'hoant hon eus d'ober traoù bepred evit Kawan en amzer-da-zont. En anv ar c'hoñsailh e souetan bloavezh mat deoc'h ha yec'hed deoc'h da gentañ-tout e 2021.

MAURICE OFFRET,

Maire de Cavan

Conseiller délégué à LTC en charge de la revitalisation des centre-villes et centre-bourgs

Membre permanent du bureau exécutif

Président Directeur Général de la Société Publique

Lannion Aménagement



- 4 ACTU
- 6 URBANISME
- 8 ENVIRONNEMENT
- 9 BUDGET



10 LE DOSSIER À LA CANTINE, ON SE RÉGALE !

- 14 PORTRAIT
- 15 ÉCONOMIE
- 16 VIVRE À CAVAN



- 18 À L'ÉCOLE
- 19 CULTURE
- 20 ASSOCIATIONS
- 22 TRIBUNES LIBRES
- 23 CITOYENNETÉ
- 24 E BREZHONEG

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.mairie-cavan.fr

Mairie de CAVAN - Ti Ker KAWAN

2 rue Maurice Denis

22 140 CAVAN

Tél : 02 96 35 86 09 / Fax : 02 96 54 60 09

Courriel : mairie.cavan@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-cavan.fr

Keloioù Kawan - février 2021

Directeur de la publication : Maurice Offret

Rédaction : conseil municipal, Marianne Wroblewski

Crédits photographiques : L. Le Floch, M. Roussel,

P. Prigent, M. Nicolas, I. Cossic, M. Wroblewski

Maquette : Marianne Wroblewski

Impression : PubliTregor - 1 200 exemplaires

RENCONTRE AVEC VOS NOUVEAUX ÉLUS

Le 15 mars dernier, le conseil municipal a été élu mais plusieurs évènements ont retardé son installation. La crise sanitaire et le confinement ont conduit les élus à ne prendre leurs fonctions qu'au début du mois de juin, puis les disparitions tragiques de Michel Le Coz et Benoît Le Péru ont nécessité son remaniement au mois de septembre.

LE CONSEIL MUNICIPAL – LA MUNICIPALITÉ



Maire
Maurice OFFRET



1^{re} adjointe aux
finances et associations
Catherine DENIS



2^e adjoint à la voirie,
réseaux et affaires
rurales
Sylvain RANNOU



3^e adjointe à la com-
munication et la vie
culturelle
Lydie LE FLOCH



4^e adjoint en charge
des bâtiments com-
munaux et urbanisme
Pascal PRIGENT



5^e adjointe aux
affaires sociales
Magali BODEREAU



Conseillère déléguée
en charge de
l'environnement
Julie MALEGOL



Conseiller délégué aux
affaires scolaires
Mathieu ROUSSEL



Conseiller délégué au
patrimoine culturel
et historique
Jean-Paul LE CANN

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX – GROUPE MAJORITAIRE



Eva BONJOUR



Emmanuelle DAVAÏ



Gaëlle LE CANT



Briec CALVARY



Jérémie Le BARON



Pauline UNVOAS

LES GROUPES DE LA MINORITÉ



Alain BROCHEN



Didier NEVEUX



Christelle LURON



Sébastien MORVAN



Les premiers conseils se sont tenus à la salle des fêtes.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Elles émettent des avis et font des propositions mais seul le conseil municipal est compétent pour régler par délibération les affaires de la commune.

Affaires Scolaires

Mathieu Roussel ; Magali BODEREAU, Cathy DENIS, Gaëlle LE CANT, Pauline UNVOAS, Didier NEVEUX

Affaires Sociales

Magali BODEREAU ; Eva BONJOUR, Catherine DENIS, Lydie LE FLOCH, Christelle LURON, Sébastien MORVAN

Bâtiments communaux et Urbanisme

Pascal PRIGENT ; Jérémie LE BARON, Sylvain RANNOU, Mathieu ROUSSEL, Alain BROCHEN

Communication, Vie Culturelle

Lydie LE FLOCH ; Catherine DENIS, Jérémie LE BARON, Jean Paul LE CANN, Christelle LURON

Voirie, Réseaux

Sylvain RANNOU ; Eva BONJOUR, Jean Paul LE CANN, Julie MALEGOL, Pascal PRIGENT, Alain BROCHEN

Environnement

Julie MALEGOL ; Eva BONJOUR, Jean Paul LE CANN, Pascal PRIGENT, Sylvain RANNOU, Pauline UNVOAS, Alain BROCHEN, Didier NEVEUX

Finances et Vie Associative

Catherine DENIS ; Magali BODEREAU, Jean Paul LE CANN, Gaëlle LE CANT, Sylvain RANNOU, Mathieu ROUSSEL, Pauline UNVOAS, Christelle LURON, Sébastien MORVAN, Didier NEVEUX



KENAVO MICHEL ET BENOÏT

Une onde de choc a frappé Cavan et ses environs fin août avec les disparitions tragiques de Michel et Benoît.

Michel était conseiller délégué au patrimoine. Depuis plusieurs années, il présidait avec enthousiasme l'association Gwenojenoù Kawan. Et c'est tout naturellement qu'il avait rejoint le conseil municipal en mars dernier en charge de la gestion du patrimoine historique de Cavan.

Benoît était entré au Conseil municipal en 2014 prenant immédiatement en charge la voirie et les réseaux. La commune de Cavan et son réseau n'avaient pas de secrets pour lui.

Depuis cette année, il était devenu 2^e adjoint en charge de la voirie, des réseaux et de l'environnement, c'était un pilier incontournable de l'équipe.

Le conseil municipal pense à Michel et Benoît et à leur famille.





L'ESPLANADE VIENT ACHEVER L'AMÉNAGEMENT DU BOURG



La vaste esplanade devient le cœur du nouveau bourg de Cavan.

2020 a vu arriver la fin des travaux de l'Esplanade Pierre-Yvon Trémel. « C'est l'aboutissement d'un vaste chantier qui regroupait les aménagements du bourg et ceux de la place », se réjouit le maire, Maurice Offret. Les aménagements routiers sont achevés, tout comme la pose du mobilier urbain (tables, bancs, palissade de l'école) et les plantations. Sur ce dernier volet, le cahier des charges prévoit l'entretien par le paysagiste pendant un an (taille des plants, remplacement le cas échéant...). La nuit, l'éclairage public vient valoriser les aménagements et sécuriser les espaces. Les projecteurs sont orientés afin d'éviter les zones d'ombre. Le marché en soirée a aussi besoin de lumière. « Ce marché vient animer la place depuis plusieurs semaines, nous espérons que de nombreuses autres animations pourront s'y tenir dès les prochains mois ! »

« L'intérêt de cette esplanade, c'est qu'elle permet de desservir tous les services : école, médiathèque, ludothèque, centre de loisirs, Ti ar Vro et la salle des fêtes... La liaison douce vers le lotissement est aussi très appréciée et place ces habitations au cœur du bourg », ajoute Pascal Prigent, adjoint en charge des bâtiments et de l'urbanisme.



La façade de l'ancien presbytère, aujourd'hui Ti ar Vro, est mise en valeur avec l'aménagement d'un jardin.

L'EXTENSION DU LOTISSEMENT SUR LES RAILS

Sur la première partie du lotissement, 29 lots sur 33 sont désormais vendus. La construction de 4 pavillons HLM par Côtes d'Armor Habitat a débuté mi-décembre. « Nous commençons à travailler sur l'extension prévue dès le lancement du projet. Les acquisitions de terrain sont quasiment achevées », note Maurice Offret. Il va falloir ouvrir une partie de la zone à l'urbanisation : ceci nécessite une modification du PLU, une démarche qui devrait prendre environ 6 mois.



ENTREtenir LA VOIRIE...

Chaque année, des travaux d'entretien régulier sont menés sur la voirie communale, et 2020 n'a pas fait exception : curage des fossés, point-à-temps, élagage... « Cet hiver, les travaux d'élagage sont plus importants puisqu'il faut préparer l'installation de la fibre optique. Si ces coupes d'entretien sont réalisées par les particuliers sur leurs terrains, une bonne partie reste à la charge de la commune », remarque Sylvain Rannou, adjoint en charge de la voirie et des réseaux. Les parties communales font l'objet d'un plan de gestion du bocage, le bois coupé étant valorisé en plaquettes pour chaudières collectives via Bocagenèse. Ces travaux d'entretien représentent un budget de 45 000 € par an. Côté investissement, 2 km de voies communales ont été repris aux lieux-dits Kerstephan et Quellec. 100 000 € sont engagés chaque année pour ces travaux neufs sur les routes de campagne.



Les membres de la commission voirie ont constaté les travaux au lieu-dit Quellec.



Dans la salle des fêtes, réfection du parquet de la mezzanine et mise aux normes d'accessibilité des sanitaires.

... ET LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

En 2020, l'accent a été mis sur les travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux. Michel Bougan, adjoint de la précédente municipalité, a continué à suivre les chantiers : sanitaires de la salle des fêtes et de l'école, main courante à l'église (en cours). Il restera en 2021 à mettre aux normes les sanitaires publics à proximité de la Maison des Arts.

Des travaux de peinture ont été réalisés dans la salle des fêtes ainsi que la réfection du parquet de la mezzanine, un chantier totalement réalisé en régie avec le soutien de Michel Bougan. Une ligne pour les mal-voyants a aussi été mise en place. Dans le hangar à bois situé derrière l'école, un grenier a été aménagé pour le stockage du matériel des associations. Au total, en 2020, 35 000 € ont été investis pour l'entretien des bâtiments communaux.



CHANTIER À PONT GUEN

Chantier de construction du pont au lieu-dit Pont Guen, par les Bas-sins Versants. Afin de respecter au mieux le milieu naturel, des éléments préfabriqués en béton sont installés sur un empierrement. Le lit de la rivière y est reconstitué par les limons et sables déjà présents naturellement. Ainsi, la rivière maintient son débit naturel et la continuité écologique est préservée.



UNE COMMISSION POUR L'ENVIRONNEMENT

Cette année particulière aura vu naître la première commission environnement de notre commune. Preuve de l'importance donnée au sujet, la moitié des 19 élus ont décidé de travailler sur les thématiques de cette commission dont les sujets sont transversaux à la réflexion des autres commissions. En effet, chacune des décisions à adopter doit d'abord être évaluée selon un point de vue environnemental. Chaque membre de la commission est libre, par ailleurs, de présenter tout sujet qu'il pensera susceptible d'intérêt, et reste également à l'écoute de tous les Cavannais. D'ailleurs, le travail a déjà commencé. Le collectif cavannais qui, lors de la campagne de mars, avait su interpeller les différents candidats à l'élection municipale sur le thème de l'écologie, a été reçu en mairie. Cette volonté d'écoute et de partage sera la ligne de conduite de la commission pour les 6 prochaines années.

Les membres de la commission : Maurice Offret, Julie Malégo, Pauline Unvoas, Eva Bonjour, Sylvain Rannou, Jean-Paul Le Cann, Pascal Prigent, Didier Neveux et Alain Brochen.

REHABILITATION DU SITE DE KERMIN

Premier projet d'envergure : extraire les plombs sur le site de Kermin. Pendant de nombreuses années, l'activité de ball-trap pratiquée sur ce site a pollué le sol des résidus de tirs. En France, une seule entreprise inter-

vient sur les nettoyages de ce type de déchets : Plomb & Ecologic. Cette entreprise propose, après évaluation sur site pour valider la viabilité du projet, un nettoyage complet du terrain par extraction manuelle et mécanique des plombs. La grenaille est enlevée en surface comme en profondeur. Une fois collectée, elle est filtrée par tamisage puis nettoyée pour permettre sa réutilisation en fonte. L'opération de nettoyage effectuée, l'entreprise remet en état le sol par terrassement. La balance coût-bénéfice de l'opération sera connue courant 2021. Cette première étape est nécessaire avant d'engager les procédures administratives permettant d'intervenir sur cette zone humide et d'envisager un projet global de réhabilitation de ce site.

ZERO PHYTO

La réfection complète du terrain de foot et les traitements nécessaires à la réalisation d'une pelouse de qualité n'ont pas permis de présenter la commune au label Zéro Phyto. La commission étudie désormais les solutions qui permettraient de concilier le nécessaire entretien des espaces avec la protection de notre environnement. Dans cet objectif, les critères du recrutement d'un nouvel agent technique en 2021 seront articulés sur ses compétences et connaissances professionnelles en la matière.



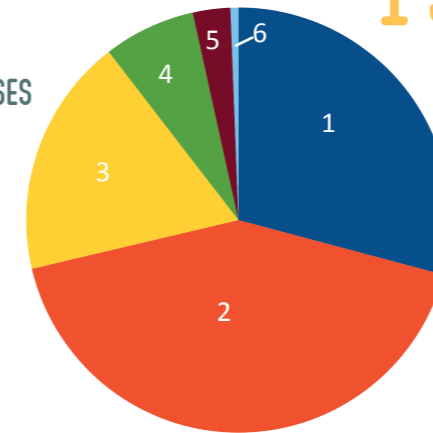
UN BUDGET 2020 MAÎTRISÉ

Le budget primitif est voté en mars : il présente les prévisions financières pour l'année à venir. En même temps sont votés les comptes administratifs de l'année précédente, qui sont les sommes réellement dépensées et perçues. Nous présentons ici quelques chiffres significatifs du budget de 2020.

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

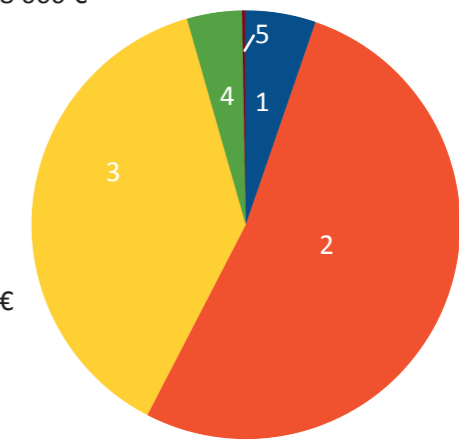
1 328 000 € ont été votés pour la section de fonctionnement

LES DÉPENSES



- 1 - Charges à caractère général : 387 000 €
- 2 - Charges de personnel : 560 000 €
- 3 - Virement à la section d'investissement : 242 000 €
- 4 - Autres charges de gestion courante : 93 000 €
- 5 - Charges financières : 38 000 €
- 6 - Autres : 8 000 €

LES RECETTES



- 1 - Produit des services : 70 000 €
- 2 - Impôts et taxes : 695 000 €
- 3 - Dotations : 504 000 €
- 4 - Autres produits de gestion courante : 55 000 €
- 5 - Divers : 4 000 €

En janvier 2021, on constate que les dépenses de fonctionnement, sur l'ensemble des chapitres, ont été inférieures à ces prévisions budgétaires, tandis que les recettes ont été conformes aux prévisions, malgré l'épidémie de COVID (arrêt des locations de la salle des fêtes, baisse de la fréquentation des services périscolaires...), ce qui permet de dégager un excédent de 370 000 €, destiné à financer les travaux envisagés en 2021.

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

1 500 000 €

C'est le montant initialement prévu pour les investissements en 2020. Ces dépenses sont couvertes par le recours aux subventions, les excédents de fonctionnement, l'emprunt.

750 000 €

Montant de l'investissement pour l'aménagement de l'Esplanade Pierre-Yvon Trémel.

110 000 €

Investissement pour les travaux de voirie.

35 000 €

Renouvellement de matériel (colombarium, 2 défibrillateurs, jeux pour l'école, masques Covid, etc).



À LA CANTINE, ON SE RÉGALE !



La cantine est un moment important dans la journée des élèves : on se détend, on se restaure pour repartir plein d'énergie pour l'après-midi ! Tour d'horizon au restaurant scolaire...

Depuis 4 ans, Philippe Gramoullé, cuisinier, est le chef d'orchestre de la cantine de Cavan. Il prépare les repas, bien sûr, mais s'occupe aussi des approvisionnements, de composer des menus équilibrés qui tiennent compte des saisons, il s'inquiète de la sécurité alimentaire et limite le gaspillage. Et surtout, il veut contenter les estomacs, faire plaisir et faire découvrir le goût aux enfants.

Les repas sont un juste équilibre entre le frais, fait maison, et les produits semi-élaborés, pour pouvoir servir au mieux les 190 élèves dans le temps imparti. Toutes les salades de crudités, potages, entrées chaudes (sauf friand et feuilleté hot-dog) sont réalisés sur place. Philippe prend toujours le temps d'apporter une touche de couleur, une petite décoration culinaire qui ravira les yeux avant les papilles. Les plats chauds et leurs accompagnements sont cuisinés à Cavan eux aussi. Quelquefois, une pâtisserie 100% maison vient composer le menu : les enfants apprécient particulièrement la poire Belle-Hélène, mais aussi les choux chantilly, le gâteau

ou la mousse au chocolat, la crème anglaise, la tarte aux poires...

APPROVISIONNEMENT LOCAL

Aujourd'hui, le circuit court et les produits bio sont dans toutes les têtes. Pour son approvisionnement, la municipalité de Cavan privilégie les commerces locaux. Le bœuf, veau, volaille et porc sont fournis par la boucherie Unvoas, dont les charcuteries sont toujours appréciées des enfants (crème de foie, rillettes, saucisson à l'ail...). C'est une viande de qualité et locale. Chaque matin, la maraîchère cavannaise du Vert de Terre apporte les légumes selon le menu. « Cette culture raisonnée nous permet de travailler des produits frais et de qualité », assure Philippe Gramoullé. « Depuis septembre, elle livre également les fruits : nous pouvons ainsi suivre au plus près l'évolution des saisons ». Le

pain tranché et les baguettes viennent de la boulangerie Ty Maï. Toute la crèmerie, produits laitiers, aliments sans gluten, jus de fruits sont livrés par les deux épiceries de la commune, Votre marché et Fabinouz, un vrai plus qui permet d'ajuster au quotidien les approvisionnements. Les crêpes et les galettes viennent de Trélévern, les yaourts bio de Guerlesquin. L'épicerie en gros est fournie par Pro à Pro et le surgelé par Kenty (29).

ÉLABORER DES MENUS ÉQUILIBRÉS

Philippe élabore les menus pour 5 semaines. Cela permet d'équilibrer les repas et de répondre aux obligations du groupe d'études des marchés de restauration et de nutrition ainsi que de la loi Egalim. Les portions sont étudiées suivant les tranches d'âges. Chaque repas compte une entrée, un plat et son accompagnement, un dessert, avec bien sûr un laitage et un légume cru tous les jours. Dans ces 20 repas, nous trouverons par exemple 4 menus poissons, 4 menus végétariens et 4 menus bœuf/veau. De temps en temps viennent se glisser des repas à thème pour le plaisir des papilles (Halloween, Noël, semaine du goût...)



Chaque semaine, les enfants dégustent des desserts cuisinés par Philippe !

GASPILLAGE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRES

Bien avant la loi Egalim, la cantine tentait de réduire son impact sur l'environnement. Pour cela plusieurs actions sont en place :

- Les enfants sont servis à l'assiette pour avoir la portion du repas préconisée. Cela permet de réduire le gaspillage. Tous les ans sont organisés des pesées en fin de repas et un menu zéro déchet pour sensibiliser au gaspillage.
- À part les yaourts, tous les desserts sont dressés en ramequins pour réduire les emballages individuels. Les fromages sont tranchés sur place, ce qui évite d'utiliser les « fromages portions » emballés individuellement.
- Aucun plastique jetable n'est utilisé.
- Lors du débarrasage, les agents prennent soin de trier les déchets pour le recyclage (biodéchets, poubelles sélectives et poubelles ménagères).

Pour la sécurité alimentaire, la cantine a son PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire), propre à son fonctionnement. Cela permet d'assurer le respect des bonnes pratiques d'hygiène et la qualité des repas. Cet ensemble de documents permet de contrôler notamment :

- L'équilibre alimentaire,
- L'hygiène des aliments,
- La réception des marchandises,
- La conformité des températures,
- La traçabilité de tous les ingrédients.

Ce système permet de retrouver la provenance d'un aliment, sa date de fabrication en cas de problème alimentaire.

Tous les mois, le laboratoire Labocéa effectue un prélèvement de surface et sur une denrée alimentaire pour contrôler le respect des règles d'hygiène. Les eaux de la cuisine et de consommation sont également contrôlées périodiquement.



LES RÉGIMES ALIMENTAIRES

À chaque rentrée, le restaurant scolaire met en place un classeur pour répertorier les différentes allergies alimentaires. Chaque jour, avec des codes couleurs, le menu est identifié, pour permettre à chaque enfant de suivre son régime.



COVID-19 : UN LOURD PROTOCOLE SANITAIRE



Les tables des maternelles ont été disposées entre les tables des élémentaires : les élèves sont ainsi plus distancés les uns des autres.

Depuis le début de la crise sanitaire, la cantine a mis en place, pour la troisième fois, une nouvelle organisation dès la rentrée du 2 novembre. Le port du masque, le non-brassage des groupes et la distanciation d'un mètre ont considérablement modifié le travail des agents communaux.

En plus du recrutement de deux personnes pour le service, les emplois du temps ont beaucoup évolué pour les agents. Leur bonne volonté, leur conscience professionnelle et leur engagement sont les piliers qui permettent aujourd'hui au restaurant scolaire de fonctionner. Ces obligations sont une charge lourde mais tout est fait pour tenter d'impacter le moins possible l'accueil des enfants.

Concrètement, dans la salle de restauration, les tables du premier service (maternelles) ont été disposées entre les tables du second service (élémentaires). Ainsi, les enfants sont davantage distancés les uns des autres, sans pour autant avoir besoin de nouveaux espaces.



Les élèves mangent avec leurs camarades de classe, afin de ne pas mélanger les groupes.

L'ENTRETIEN DU MATÉRIEL

L'entretien léger est réalisé par Christian, agent technique de la commune. Pour le reste, différents contrats sont passés avec des entreprises pour maintenir un bon état de fonctionnement (nettoyage des hottes, visite préventive des appareils électriques, dératisation, vidange des bacs dégraisseurs...). Avec le remplacement occasionnel de certains appareils, cela représente une part importante du budget de la cantine.



UNE JOURNÉE À LA CANTINE...

7H00 Les odeurs de la boulangerie embaument le bourg de Cavan. C'est le début de journée à la cantine scolaire pour le cuisinier, Philippe Gramoullé. Dès lors, la cuisine s'allume. Les entrées et les desserts sont préparés et le plat principal est mis en cuisson avec son accompagnement.

8H30 Magali s'attèle à la mise en place du réfectoire. C'est l'heure où les ATSEM apportent les effectifs de la journée.

9H00 Isabelle vient prêter main forte à Philippe. Durant deux heures, le repas du jour sera finalisé, portionné et stocké suivant sa destination.

11H00 Valérie, Michelle, Marie et Laurette rejoignent le cuisinier pour partager le repas.

11H45 Premier service : une partie de l'équipe s'occupe du repas des 60 enfants de la maternelle. Pendant ce temps, l'autre équipe gère, dans la cour, les 115 élèves du primaire.

12H30 C'est l'heure du deuxième service.

13H15 La cantine retrouve son calme. Les ventres sont pleins, c'est l'heure de tout ranger. Isabelle gère le nettoyage de la salle, la confection du goûter pour les 60 enfants de la garderie et la mise en place de la salle pour la garderie du soir. Philippe fait la vaisselle et le nettoyage de la cuisine.

15H30 On se retrouve déjà pour la mise en place du lendemain jusqu'à 16h15. Isabelle quitte la cantine pour assurer le nettoyage des classes.

17H00 Les portes de la cuisine se ferment.

LE COÛT DU REPAS

La cantine dispose d'un budget annuel de 55 000 €. Cela permet de servir 27 500 repas avec le goûter de la garderie, pour un coût denrée de 1,90 € par jour et par repas actuellement. Pour les familles, le prix du repas est fixé à 2,55 €. Les salaires et les fluides (eau, gaz, électricité...) sont pris en charge par le budget général de la commune.



Eric Unvoas, le boucher, et Fabien Meurou, l'épicier, font leurs livraisons de bonne heure.



Philippe prépare les entrées.



Pour le bon déroulement de la pause méridienne, 8 agents municipaux assurent la préparation, le service, la surveillance et le rangement de la cantine.



ANNA ET LOUNA, FOOTBALLEUSES ÉPANOUIES !

Anna Deslandes et Louna Rouget-Lebreuil sont toutes les deux cavannaises, sont scolarisées en sport-études à Saint-Brieuc, et sont toutes les deux nées avec un ballon de foot au pied... ! « Dès la maternelle, je jouais au foot dans la cour, je piquais la balle aux garçons, ils me laissaient jouer avec eux », se souvient Anna, 15 ans, en 2nde. À force d'insistance, elle parvient à décider sa mère à l'inscrire au club de foot de Cavan, en CM1. « Mais on n'était que deux filles et on ne jouait pas beaucoup... » Dès le CM2, elle s'inscrit au club de Guingamp et part jouer tous les mercredis à Saint-Brieuc.

Louna, 13 ans, a suivi le même parcours ou presque. « Ma mère m'a toujours dit que je jouais déjà au foot dans son ventre ! », dit-elle en rigolant. À 7 ans, elle use ses premiers crampons à la JSC avant de partir à Tonquédec puis, à 10 ans, à Guingamp. Pour les parents, il faut suivre : entraînement le mercredi et le lundi soir à Saint-Brieuc, matchs le week-end... « On a bien vu que c'était une vraie passion. Son ballon est son meilleur ami ! », lance Gladys, maman de Louna.

UN RYTHME SOUTENU

Aujourd'hui, elles sont internes à Saint-Brieuc, le collège et le lycée ayant un contrat avec En Avant de Guingamp. Anna joue en défenseur central et milieu, Louna est joueuse de champ défenseur central après avoir été

gardienne. Le rythme est soutenu : entraînements tous les jours, matchs le week-end, sans oublier le volet scolaire à assurer. Jongler entre les devoirs et le sport n'est pas toujours facile et la motivation est primordiale. « C'est aussi important d'être soutenue et encouragée », glisse Anna. L'occasion pour Christiane, sa maman, de rebondir : « J'étais un peu réticente au début, je n'y connaissais rien en foot. Mais aujourd'hui je prends plaisir à regarder un match, cela m'a permis d'avoir une autre vision du foot. » Avec le Covid, les choses ont bougé : présence une semaine sur deux au lycée, plus d'entraînements mais du renforcement musculaire à suivre chaque jour en visioconférence. Les journées sont plus longues et les filles ont hâte de retrouver les terrains et les crampons...

UN OBJECTIF : JOUER EN PRO !

Ce qui plaît à Louna dans ce sport ? « Le jeu collectif, la cohésion de l'équipe. Etre toutes ensemble... » Son ambition : « jouer au plus haut niveau, en équipe de France ! ». Anna a les mêmes rêves : après 3 années en U19, elle pourrait être sélectionnée pour jouer en semi-pro à EAG. Si elles envisagent toutes les deux une carrière sportive, elles savent qu'il leur faut aussi un autre projet professionnel. Anna aimerait se tourner vers la psychologie, tandis que Louna aimerait rester dans le sport en devenant professeur d'Enseignement Physique et Sportif.



CORALIE LE GOFF A OUVERT SON SALON DE COIFFURE AU BOURG

Coralie Le Goff accueille ses clients depuis le 18 mai dans son salon *Mille et une pointes*, situé dans la rue principale de Cavan. « J'ai choisi Cavan pour son dynamisme », dit-elle. Styliste, visagiste et titulaire d'un BP coloriste, ses dix années d'expérience dans des salons de coiffure de la région lui ont forgé de solides compétences. Coralie coiffe les femmes, les enfants et les hommes, avec une attention particulière pour la barbe de ces messieurs.

Ouvert en continu tous les jours (sauf le mercredi) de 9h à 18h30 (18h en période de couvre-feu), et le samedi de 9h à 17h. Tel : 06 27 83 28 88.



PRÈS DE LA MAISON DE SANTÉ, UNE ZONE D'ACTIVITÉS TERTIAIRES

Les praticiens de la Maison de Santé commencent à se sentir un peu à l'étroit dans le bâtiment qui avait été aménagé par l'ex-Communauté de Communes du Centre Trégor. D'autant plus que de nouveaux professionnels de santé souhaiteraient s'y installer. C'est pourquoi Lannion-Trégor Communauté, propriétaire du bâtiment, a déposé une demande de permis de construire pour une extension de 90 m². Dans le même temps, le parking sera réaménagé.

L'étude notariale cavannaise, installée à l'entrée du bourg, est en train de faire construire un nouveau bâtiment à côté de la Maison de Santé. « C'est un projet privé, précise Maurice Offret, mais LTC a acquis un terrain juste à côté : on espère l'installation d'activités du secteur tertiaire sur cet espace en sortie de bourg. »

DE NOUVELLES ACTIVITÉS À KERBIQUET

La zone d'activités de Kerbiquet, d'une superficie de 20 ha répartis en 2 espaces, est aujourd'hui complètement occupée. Au total, environ 45 entreprises des secteurs industriel et artisanal y sont installées. Une extension de 19 ha est envisagée.

LES NOUVELLES ACTIVITÉS EN 2020

- Thomas et Fils Menuiseries : menuiseries aluminium et métallerie (escaliers, garde-corps...) - 02 96 91 43 79
- Pavy Rénovation : maçonnerie, béton armé, démolition et carrelage, neuf ou rénovation, pour particuliers ou industriels - 06 56 86 25 70 - www.pavy-renovation.bzh
- Mahou Peinture Décoration - 02 96 43 72 81
- SCI Mati Chaudronnerie Serrurerie

BARS ET RESTAURANTS EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

Depuis mars 2020, les bars et restaurants subissent de plein fouet la crise sanitaire.

La situation est tendue pour Fabien Meurou qui a ouvert en début d'année 2020 son bar Le Fabinouz (02 56 39 39 94). Il a malheureusement déjà dû fermer 6 mois en raison de la crise sanitaire. L'espace presse, le dépôt de pain et l'épicerie lui permettent de maintenir une activité.

Le bar-tabac-restaurant Le Canada (02 96 35 86 10) s'adapte en proposant un espace Française des jeux, sandwiches - frites à emporter, des formules sur réservation et vente de tabac .

Le restaurant Douar Ha Mor (02 96 35 89 99) propose quant à lui des repas à emporter chaque semaine.



LE MARCHÉ S'INSTALLE LE MARDI SOIR



« Le marché va devenir un lieu de convivialité », parie le maire.

« Cela fait quelques années qu'on parle d'un marché à Cavan. Il fallait trouver le bon emplacement, où eau et électricité seraient disponibles, tout comme l'éclairage. On a donc imaginé la nouvelle esplanade avec un marché et tout mis en œuvre pour que le projet se concrétise », rappelle Maurice Offret. Lancé au moment du second confinement, début novembre, le marché a été de suite très fréquenté par les Cavannais et les habitants des communes voisines. « Il y avait une attente de la population. Tout le monde s'y retrouve, les marchands vendent bien et l'ambiance est très bonne », relate Emmanuelle Davai, maraîchère à Cavan et conseillère municipale.

Le créneau semi-nocturne du mardi soir est un pari gagné : dès 16h, les parents profitent de la sortie de l'école pour faire quelques achats, et les actifs peuvent arriver en soirée, jusqu'à 19h30.

COVID-19 : COMMENT GÉRER ?

La première année du nouveau mandat aura été « gratinée » ! « Ce ne sont pas les meilleures conditions pour débiter un mandat », concède Pascal Prigent, adjoint à l'urbanisme. Élu le 15 mars, le nouveau conseil municipal est entré en fonction fin mai. « Cela a été une période de questionnements : c'était difficile de trouver notre place », se souvient l'adjoint. Dans le même temps, le conseil a dû faire face à deux décès successifs, qui ont entraîné une réorganisation de l'équipe.

L'école a été très impactée par la crise sanitaire : « un énorme travail a été mené par l'équipe d'agents municipaux à l'école. La surcharge de travail était et est toujours conséquente », commente Mathieu Roussel, conseiller délégué aux affaires scolaires. Le COVID a aussi bouleversé les relations avec les personnes âgées. Magali Bodereau, adjointe aux affaires sociales, attend de pouvoir prendre ses fonctions de façon sereine.



Deux distributions de masques ont été organisées en mai. En novembre, chaque élève de l'école a également reçu 4 masques par la mairie.



AMÉLIORER L'ADRESSAGE

Dans une commune à l'habitat dispersé sur 1 640 ha et réparti en 88 lieux-dits, 4 lotissements plus 2 à venir et une trentaine de rues, il est absolument nécessaire de pouvoir localiser chaque résident. Qu'ils désignent un hameau, un calvaire, une rivière ou un ancien moulin, les lieux-dits structurent le territoire communal, lui donnent ses limites et son identité. Ils sont autant d'indices sur l'histoire des communes. Le nom choisi pour dénommer un lieu renseigne sur sa nature, la symbolique qu'on a voulu lui donner. Un hameau tirera son nom de celui des premiers habitants qui l'ont occupé (Kermanac'h, le hameau du moine), un champ de l'élément qui le caractérise le mieux ou une rue du personnage qu'on aura voulu honorer (rue du Général de Gaulle). Mais une adresse mal identifiée peut avoir des conséquences bloquantes pour les livraisons, le courrier, voire dramatiques pour les secours.

Apporter des informations supplémentaires en apposant des plaques de numéros sur son entrée tout en laissant apparaître son identité sur sa boîte aux lettres facilitera l'accès aux divers intervenants. C'est dans ce but qu'un projet d'amélioration du plan d'adressage a vu le jour : numéroter là où c'est nécessaire, supprimer les doublons de lieux-dits, créer de nouvelles voies pour être en adéquation avec les modifications géographiques observées sur le terrain. L'objectif n'est pas de faire table rase du passé : chaque lieu-dit, chaque rue continuera de dérouler une histoire, notre histoire.

Contact : Jean-Paul Le Cann, conseiller délégué référent - 02 96 35 86 09



HOMMAGE À RAYMONDE

Raymonde Rouzaut, doyenne de Cavan, est décédée de sa belle mort à l'âge de 105 ans. C'est une longue vie, riche d'histoire, pleine de combats, d'évolutions de la société, qui s'est achevée le 7 octobre 2020.

Née en 1915 pendant la Grande Guerre, elle connut la crise de 1929, les grèves de 1936, la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, aux côtés de son mari Marcel. Trois enfants naîtront pendant la guerre.

Son mari décède dans les années 70. C'est un virage important et délicat qu'elle négocie comme une grande dame : élégante, cultivée, courageuse, bienveillante et indépendante. Ainsi elle trouve un travail à Lannion, se fait construire une maison plus modeste, toujours à Cavan évidemment. Puis elle va s'impliquer dans la vie politique locale aux côtés de Pierre-Yvon Trémel et devenir la première femme dans la municipalité Cavannaise.

ROUZAUT



Plus tard, se consacrant à sa famille, elle n'abandonnera pas ses valeurs ni ses idées, parmi elles l'émancipation de la femme, la liberté, l'engagement politique. Elle nous laisse donc cet héritage inspirant d'un long chemin, semé de nombreuses difficultés qu'elle a parcouru avec dignité et courage, altruisme et combativité, élégance et indépendance, modernité et érudition.

11 NOVEMBRE



C'est en comité très restreint que s'est déroulée la cérémonie du 11 novembre cette année... ce qui n'a pas empêché l'émotion d'être présente.

COLIS DE NOËL



Les membres du CCAS ont distribué les habituels colis de Noël aux anciens de la commune. Mais cette année, cela a dû se faire en porte à porte, sans partager un moment autour d'un café, comme ici devant chez Henry Broudic.



À L'ÉCOLE, UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE



Comme partout en France, l'école a fermé ses portes de mi-mars à début mai. Pour accueillir de nouveau les élèves après le confinement, il a fallu mettre en place un lourd protocole sanitaire qui n'a eu de cesse d'évoluer au cours des mois et de l'évolution de l'épidémie. Distanciation et lavage des mains n'ont plus de secrets pour les élèves comme pour le personnel ! Les équipes, tant les enseignants que le personnel communal, ont donné énormément d'énergie pour que tout se passe au mieux pour les enfants et les familles.

Fin octobre, les enfants à partir du CP ont dû eux aussi porter le masque toute la journée. « Les inquiétudes des familles sont légitimes et les effets sur l'enseignement ne sont pas négligeables, mais nous n'avons pas d'alternative face aux directives nationales », explique Mathieu Roussel, conseiller délégué aux affaires scolaires. La mairie a distribué 4 masques lavables par élèves.

Pour autant, il a fallu continuer à aller de l'avant, et l'école a obtenu en mai le label Eco-Ecole pour son projet mené par toutes les classes autour du développement durable et de la biodiversité. En parallèle, la municipalité a fait installer dans les cours de récréation de nouveaux aménagements : une cabane chez les petits, un panier de basket et des filets de foot chez les grands, ainsi que trois « bancs de l'amitié ». C'est un concept qui fleurit dans les cours d'école anglaises : « Le personnel repère ainsi les élèves isolés ou ayant des difficultés de sociabilisation. Ces bancs permettent aussi d'expérimenter l'empathie : lorsque l'enfant est triste ou seul, il s'y asseoit, c'est le signe qu'il a besoin d'attention », explique Mathieu Roussel. Les murs de la cour ont été repeints afin de servir de support à la réalisation de fresques.

DES DICOS POUR LES COLLÉGIENS



Le 26 juin, les élèves de CM2 entrant en 6^e en septembre 2020 ont reçu un dictionnaire anglais-français ou breton-français : un outil indispensable pour une bonne scolarité au collège !



LA MÉDIATHÈQUE A 20 ANS !

Depuis son inauguration en grande pompe en juin 2000, la médiathèque suit son bonhomme de chemin. Les bénévoles suivent de près l'actualité littéraire (rentrée littéraire de septembre, actualité des maisons d'édition...), il faut donc régulièrement installer de nouveaux rangements pour présenter les nouveautés ! Au total, 8 735 ouvrages sont proposés au public.

La médiathèque peut compter sur une équipe solide et motivée, qui mène à bien les diverses activités sans manquer d'idées nouvelles : accueil des scolaires, permanences pour les adhérents, lien avec la Bibliothèque des Côtes d'Armor, préparation des ouvrages pour le prêt, animations tout au long de l'année... Cependant, la tâche ne cesse de s'alourdir : au-delà des permanences et du fonctionnement de la médiathèque, les exigences administratives sont pesantes (réunions, enquêtes, demandes de statistiques tant par le Département que par l'État...). Ce sont des partenaires de poids, et précieux, mais cette charge est chronophage et demande une aisance numérique que la plupart des bénévoles n'ont pas. Les moments de découragement se font fréquents, c'est pourquoi l'équipe espère bénéficier du soutien d'un poste salarié, qui améliorerait la visibilité numérique et se chargerait des relations avec les partenaires. Cela permettrait en outre d'envisager sereinement la mise en ligne d'un catalogue qui offrirait un service encore plus large.

En 2021, pour autant, l'heure est aux grands projets ! Les murs ne peuvent être reculés indéfiniment, l'espace est devenu exigu et complique l'organisation. La commune mérite une médiathèque à sa mesure territoriale ! Il est temps d'aérer la circulation entre les rayonnages et surtout de prévoir un espace dédié aux animations. C'est donc avec plaisir et réel soulagement que l'équipe adhère au projet d'extension prévu par la municipalité.

Article rédigé par Marie-France Gallet, responsable de la médiathèque

PRATIQUE

Ouverture au public le mardi de 16h30 à 17h30, le mercredi de 16h à 18h (17h30 en raison du couvre-feu) et le samedi de 10h à 12h.

Accueil des scolaires 3 fois par semaine. Adhésion gratuite.



De gauche à droite, à l'arrière-plan : Marie-France Gallet, Katell Tadié, Nelly Le Dauphin, Sylvie Toupin, Nils Caouissin (et Neven), Nadine Priol, Chantal Briand, Armelle Le Corre.

De gauche à droite, au premier plan : Sonia Soisson, Jeanine Le Morvan, Jean-Jacques Le Parc, Véronique Quééré.

Absents : Gérald Fichaut, Maryvonne Le Roux, Chantal Michelin et Gisèle Hervé, bénévole de la première heure !

COUP D'ARRÊT POUR LE SPORT ET LE LIEN SOCIAL

Les associations cavannaises font toujours preuve d'imagination pour animer la commune et contenter leurs adhérents. Mais l'épidémie de Covid-19 a doué même les plus persévérantes... Côté animations, tout ou presque a dû être annulé : pas de kermesse pour l'amicale laïque, ni de repas moules-frites du comité des fêtes ou de braderie du club de l'amitié.

À LA JSC, DES FINANCES DIFFICILES...

Les sportifs aussi ont été longtemps à l'arrêt, et chacun s'est organisé comme il a pu. À la JSC, on s'inquiète pour les finances du club. « La saison s'est terminée mi-mars avec le confinement. Nous n'avons pas eu l'autorisation de reprendre fin mai, les championnats se sont donc arrêtés », rappellent Jérôme Abalam et Benoît Le Gros, coprésidents de la JSC. « Le coup d'arrêt, c'est que nous n'avons pas pu organiser le tournoi de juin, qui fait vivre le club financièrement. » À la reprise fin juillet, le plus difficile a été la mise en place du protocole sanitaire : le rédiger sur le papier puis le faire respecter. Il y a d'abord eu l'interdiction d'utiliser les vestiaires, puis un assouplissement en septembre, mais avec désinfection entre chaque équipe. « Plus le gel sur les terrains, le masque pour les spectateurs et les joueurs sur le banc de touche... ça faisait beaucoup ! ». Seuls 3 matchs ont pu être joués pour cette nouvelle saison avant le reconfinement fin octobre...

« On est complètement dans le flou : si on arrive à redémarrer début 2021, la saison se décalera jusqu'en juillet et on ne pourra encore pas organiser le tournoi de juin. Nous n'avons pas pu non plus organiser le repas du club fin octobre. Pour la JSC, outre que le fait que les joueurs ne peuvent pas jouer, la crise est vraiment financière :



Benoît Le Gros et Jérôme Abalam, coprésidents de la JSC, se désolent d'un terrain resté vide trop longtemps cette année...

nous n'avons aucune entrée d'argent pour compenser les dépenses pour les inscriptions, la gestion des compétitions, les arbitres... » Pour autant, les adhésions sont restées stables, avec environ 165 adhérents. « Les joueurs sont impatients de rechausser les crampons ! Les jeunes ont pu reprendre en janvier, sans contact. » À l'heure du bouclage, rien n'était encore sûr pour la reprise pour les adultes...

... ET AU CLUB DE L'AMITIÉ, COUP D'ARRÊT POUR LE LIEN SOCIAL

Pour les adhérents du club, c'est un coup d'arrêt : « En 2020, on a pu faire seulement 6 réunions du club de l'amitié. En mars tout a été arrêté, les parties de boules comme les jeux et les goûters, les inter-clubs, les sorties... Les boulistes et les marcheurs ont un peu repris en septembre et octobre avant de tout stopper de nouveau », rappelle Pierre-Yves Nicol, président du club. Heureusement, le marché offre un espace de discussion et de rencontre. « La solitude peut peser pour les personnes seules, d'autant plus en plein hiver... » Les repas de Noël ayant été annulés, le club a voulu gâter ses adhérents en leur offrant un petit cadeau. Et c'est en calèche et en chansons que le Père Noël s'est déplacé de maison en maison, fin décembre. « Comme on ne peut pas réunir nos adhérents, c'est le club qui vient à eux avec cette petite attention. On n'a pas pu voir tout le monde en une après-midi, nous nous sommes déplacés en priorité chez les personnes vivant seules. » De quoi apporter un peu de chaleur et de réconfort en attendant la reprise des activités du club le plus tôt possible, « dès qu'il n'y aura plus de risques », précise Pierre-Yves Nicol.



Le Père Noël s'est déplacé en calèche et en musique pour livrer ses présents aux adhérents du Club de l'Amitié.

QUELQUES IMAGES DE 2020...



30 août / Le MCCB compte 46 adhérents.



7 décembre / 55 sapins livrés pour l'Amicale Laïque.



19 décembre / L'association Dans les pas de Clément remet 4 000 € à « Vaincre les Maladies Lysosomales ».

17 octobre / Finale du championnat départemental à Saint Jean Kerdaniel avec 18 équipes en lice. L'équipe 3 de Cavan s'est imposée face à une équipe de Pluzunet.



19 septembre / Journées du patrimoine, visite guidée de l'église Saint Chéron par Jocelyne Hamon.



26 août / L'expo de la Coopérative des Chimères, par Cédric Bonjour, David Le Hegaret et Christian Goinclin.



13 juillet / Ti ar Vro organise la Fête de l'Ère Nouvelle en partenariat avec la commune, ici les Poules à Facettes.





EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES

M. le Maire refuse aux groupes minoritaires le droit de faire texte commun. Face à cette décision ubuesque, nous avons décidé de répondre par l'absurde en coupant simplement notre texte en deux parties.

PARTIE 1

Il est des circonstances où la vie nous rappelle à l'essentiel, nous fait relativiser nos divergences et nous montre où se trouve son essence profonde. Les départs soudains de Benoît Le Péru et de Michel Le Coz sont de celles-ci. Benoît s'impliquait sans compter et savait garder son libre arbitre. Michel quant à lui avait construit l'association Gwenojennoù Kawan. Pour cela, ils méritent notre respect et nous assurons à leurs familles notre soutien.

Mais le quotidien nous rattrape et nous replonge dans le flot des dossiers municipaux. Mais sachons garder en mémoire la juste importance des choses.

La loi oblige désormais toutes les communes de plus de 1000 habitants à laisser de la place dans le journal municipal à l'expression des groupes de la minorité. Mais cet espace reste au final bien limité pour exprimer la diversité sortie des urnes en mars 2020 où nous représentons 48 % des cavannais. En effet, le tout nouveau règlement intérieur du conseil municipal ne laisse que 1500 caractères à chaque groupe minoritaire, soit environ 320 mots, pour exprimer une fois par an la densité de nos interventions. Chacun conviendra que c'est bien peu. De plus, ce règlement prévoit un droit de regard du maire avant publication, et donc éventuellement de rejet. Nous l'avons néanmoins approuvé. Chaque petit progrès, même insuffisant, est bon à prendre.

La minorité au conseil municipal est issue de deux listes. Nous avons décidé de regrouper nos efforts dans les différentes commissions et la préparation les conseils municipaux, dans le respect de nos différences...

ALAIN BROCHEN, CHRISTELLE LURON, DIDIER NEVEUX

PARTIE 2

... Nous avons rédigé ensemble cet article, pour fusionner nos quotas et vous présenter une réflexion un peu plus aboutie. M. Le Maire en a décidé autrement.

Nous travaillerons au cours de ce mandat en étant appliqués, objectifs et sans favoritisme. Si la parole est libre en conseil municipal, la place que l'on nous laisse dans les travaux préparatoires est bien limitée. Les commissions ne traitent encore que quelques rares dossiers. Au final, les séances des conseils municipaux ne font que valider des sujets qui ont été travaillés auparavant au sein du seul groupe majoritaire.

Par ailleurs, la pandémie de la Covid-19 nous frappe de plein fouet. Nous appelons la population à rester solidaire de nos commerces de proximité et des artisans de la commune si nous voulons les retrouver après la crise.

Pour conclure, voici quelques positions que nous avons prises en ce début de ce mandat :

- dans ce contexte économique difficile, nous nous sommes opposés à l'augmentation injustifiée des indemnités du maire et des adjoints qui fait peser une charge supplémentaire de 23 000€/an sur le budget de la commune, soit 20 % de notre capacité d'autofinancement et ou 137 000€ sur la durée du mandat ;
- nous avons obtenu un positionnement clair du maire en faveur de la fermeture définitive du ball trap et de la réhabilitation du terrain pollué par le plomb ;
- nous avons approuvé le programme de voirie 2020 mais nous avons alerté le conseil sur l'absence de mise en concurrence pour un dossier à 100 k€ ;

Nous déplorons la perte d'influence de Cavan au niveau de LTC et du Centre Trégor, le maire perdant sa vice présidence pour un simple poste de conseiller délégué. Enfin nous regrettons la perte de notre représentation à Valorys, site industriel sensible dans notre voisinage immédiat.

SÉBASTIEN MORVAN



EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

Les élections municipales du 15 Mars 2020 ont très fortement mobilisé les Cavannaises et Cavanais, en dépit d'un contexte sanitaire inquiétant. Notre commune, avec une participation de 75%, a obtenu la Marianne du civisme. (première au niveau départemental – Commune de 1001 à 3500 habitants.)

Malgré trois listes en présence, les électeurs ont clairement affirmé leur choix. Notre liste a obtenu 51.46% des voix soit 441 suffrages, très loin devant la liste conduite par M. Neveux (32.44% - 278 voix) et celle menée par M. Merrien (16.10% - 138 voix). Nous remercions nos électeurs et électrices pour cette confiance renouvelée à notre liste. Nous ne les décevrons pas.

La pandémie, les décès de Michel Le Coz et Benoît Le Peru nous ont profondément affectés. Cependant notre équipe, soudée, travaille quotidiennement au service de Cavan et de ses habitants. Les engagements pris prennent forme et beaucoup

de dossiers sont à l'étude :

- Programme de voirie 2021, à hauteur de 100 000 €
- Rénovation du lotissement du Bois Riou
- Extension de la bibliothèque-médiathèque
- Rénovation des plafonds suspendus et isolation dans les classes de l'école primaire
- Réflexion sur l'aménagement de la suite de la rue Charles et Henry Avril
- Aménagement pérenne de la vallée des arts
- Restructuration de notre école.

Nous faisons face avec efficacité aux situations urgentes, comme le remplacement de l'éclairage du terrain de sports, suite à la chute d'un mât. Et nous serons présents auprès de nos associations pour les aider à repartir du bon pied, dès que la situation sanitaire le permettra. Nous serons fidèles à notre engagement. Plus que des paroles, du travail et des actes, pour Cavan. Cavan est une commune où il fait bon vivre, une commune définitivement tournée vers l'avenir.

L'EQUIPE UN PROJET FORT POUR CAVAN DANS LE TREGOR

UN PEU DE CIVISME, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

LES TROTTOIRS, DOMAINE RÉSERVÉ AUX PIÉTONS

Pour éviter la mise en péril des piétons, en particulier les plus vulnérables comme les personnes accompagnées de jeunes enfants en poussette ou à pied, les personnes en situation de handicap, temporaire ou permanent, ou les personnes âgées aux réflexes plus lents, nous rappelons aux particuliers de tailler les haies qui débordent sur les trottoirs et aux automobilistes d'éviter d'obstruer les trottoirs réservés aux piétons. Il s'agit de règles essentielles de civisme au nom de la sécurité de tous les piétons !



PRÉVENTION CONTRE LES NUISANCES SONORES

Dès que les beaux jours arrivent, nous souhaitons tondre la pelouse ou bricoler. Nous oublions parfois que ces petits travaux, source de nuisances sonores, sont soumis aux règles de bon voisinage et du vivre ensemble. La réglementation impose que ces travaux soit réalisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

(article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990)

CAVAN SOUTIENT LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



La commune s'est mobilisée du 25 novembre au 10 décembre pour la campagne internationale « Oranger le monde » contre les violences à l'égard des femmes. Elle s'est parée d'une écharpe orange en signe de solidarité, couleur officielle de ces 16 jours de sensibilisation. « Cavan rejoint un certain nombre de communes du territoire qui s'illuminent en orange ou s'accessoirisent de tissu orangé », précise Magali Bodereau, adjointe aux affaires sociales.



GARZHAOUEG BREIZH : UR GLAD TALVOUDUS DA DIFENN

Unan eus perzhioù maeziou Breizh eo ar c'harzhaoueg, a vez implijet e meur a vod : gwareziñ ar gounidoù diouzh an avel, derc'hel an dour, mirout an douar, pourveziñ koad, kemer ar CO2, reiñ disheol d'ar chatal ha bod d'al loened-preizh a depr loened noazus zo...

Met gwallgaset eo bet abalamour d'ur politikerezh hag a lakae distrujañ kement garzh a oa, war un dro gant kresk ar menajoù e-pad eil lodenn an XXvet kantved. Alese zo bet lakaet spesadoù loened diaes, ha drastusoc'h eo bet an dourioù beuz.

Abaoe eo deuet an dud da gompren gwelloc'h pegen talvoudus eo ar c'harzhaoueg. Programmoù evit plantañ girzhier a sikour adsevel ar c'harzhaoueg e lec'hioù zo, met n'eo ket a-walc'h c'hoazh evit harzañ ouzh an diskar : e Rannvro Breizh zo bet kollet 12 % eus ar garzhaouegi stank e-korf c'hwec'h vloaz hepken, etre 2006 ha 2012*.

Le bocage est un élément caractéristique des paysages ruraux bretons. Ses fonctions sont nombreuses : abriter les cultures du vent, retenir l'eau, empêcher l'érosion, offrir de l'ombre au bétail, fournir du bois, capter du carbone, accueillir les prédateurs de certains ravageurs...

Mais ce maillage a été mis à mal par une politique systématique d'arrachage des haies, accompagnant l'agrandissement des exploitations agricoles, dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Les conséquences sont la fragilisation d'espèces animales et l'aggravation des inondations.

Depuis, une prise de conscience a eu lieu et des programmes de restauration régénèrent localement le bocage. Mais le déclin se poursuit : la région Bretagne a ainsi perdu 12 % de son bocage dense en seulement 6 ans, entre 2006 et 2012*.

* Schéma régional d'aménagement durable, de développement et d'égalité des territoires, 2019, page 36.



Plus d'infos sur le site d'Eaux et Rivières de Bretagne / Guide technique sur l'entretien et la restauration du bocage : www.eau-et-rivieres.org/guides-techniques

Article rédigé par le Collectif pour l'écologie communale dans le Centre-Trégor

